

# Compte-rendu du conseil d'école du mardi 09 novembre 2021

1<sup>er</sup> trimestre 2021/2022

## Présents :

*Commission aux affaires scolaires* : M. Ulrich (maire) – M. Galmiche

*Comité des parents* : Mme Ancel - Mme Helbert - Mme Baldensperger - M. Tavergne – M. Metzger

*Enseignants* : Mme Frey - Mme Braun - M. Dorffner - M. Jonas

Excusés : Mme Jernasz – Mme Azirar – Mme Sansquier – Mme Dehlinger - Mme Truchelu

La séance est ouverte à 17 h 35 et les points à l'ordre du jour sont successivement abordés.

## 1. Installation du Conseil d'Ecole

Les élections cette année ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020 pour 4 sièges à pourvoir.

- 168 inscrits

- 122 votants

- 109 exprimés

- 13 nuls

Les titulaires élus sont :

- Mme ANCEL Charline (CE1-CE2 / CM1-CM2)

- Mme AZIRAR Anna (CP / CE2-CM1)

- M. TAVERGNE Jérôme (CP / CE2-CM1)

- Mme HELBERT Perrine (CE1-CE2)

Les suppléants sont :

- Mme SANSQUIER Cynthia (CE2-CM1)

- M. METZGER David (CP)

- Mme DEHLINGER Caroline (CP)

- Mme BALDENSPERGER (CP)

Le taux de participation à ces élections a été de 72,62%. Merci à tous les parents.

## 2. Les attributions du Conseil d'Ecole

Un rappel est fait sur la composition, les élections, le fonctionnement et les attributions du Conseil d'Ecole : vote du règlement de l'école, informations et consultation du conseil pour tout ce qui concerne la vie et le fonctionnement de l'école (le projet d'école, l'hygiène, les rythmes scolaires, les horaires, les locaux, ...)

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre ou sur convocation exceptionnelle du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres. Il se compose du directeur d'école qui est aussi son président, de M. le Maire ou son représentant et un conseiller municipal, les enseignants de chaque classe, les représentants des parents d'élèves... M. l'Inspecteur assiste de droit au Conseil d'école.

Il y a une réunion par trimestre, le 1er conseil doit se dérouler dans les 15 jours qui suivent les élections. Un procès-verbal est rédigé par la secrétaire de séance et est signé par le directeur et elle-même.

## 3. Règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur de l'école ne subit pas de changements cette année.

M. Jonas précise certains points du règlement : les absences et la santé. Voici ces 2 points :

Un accent particulier est mis sur les absences prévues et les autorisations : les absences de moins de 2 jours sont du ressort du directeur, entre 2 et 4 jours du ressort de l'inspecteur de circonscription et plus d'une semaine du ressort de l'inspecteur d'académie. Il y a lieu de faire un courrier (au moins 2 semaines avant l'absence), sous couvert du directeur.

**Des modèles sont disponibles auprès du directeur.**

**Petit rappel : Tout enfant malade à l'école est remis à sa famille. Tout enfant malade reste à la maison.**

La prise de médicaments à l'école est strictement interdite par les enfants sauf si l'école en est informée et si une autorisation écrite des parents a été fournie à l'école accompagnée des médicaments à utiliser.

En aucun cas, un élève n'est autorisé à quitter seul l'enceinte de l'école pour un rendez-vous. De même, au retour, un adulte est invité à accompagner l'enfant jusqu'à sa classe.

A partir de lundi 15 novembre, les arrivées et sorties se feront à nouveau en décalé par des entrées différentes ; les récréations se feront par 2 classes avec une séparation de la cour en 2 pour limiter le brassage des groupes.

**Le règlement est reconduit à la majorité.**

## 4. Projet d'Ecole (2019/2022) – Présentation des actions 2021-2022

Le projet, débuté en 2019, qui est en commun avec la maternelle, s'articule autour de 3 axes ; il n'y a pas de changement, beaucoup d'actions prévues l'année dernière n'ayant pas pu être réalisées à cause de la pandémie :

### Axe 1 : Développer le langage de communication, les savoirs fondamentaux et les compétences

Les actions portent sur la maîtrise de la langue et des divers langages (actions en faveur du vocabulaire, de l'orthographe, de l'écriture et de la copie, de la littérature et des mathématiques)

### Axe 2 : Apprendre à bien vivre ensemble, agir ensemble, respecter autrui et responsabiliser chacun

Les actions portent sur la vie en commun, la mise en œuvre de projets ou manifestations en commun (exemple : le travail avec la médiathèque...), une classe verte pour l'ensemble de l'école, une kermesse , l'élaboration de jeux régulés...

### Axe 3 : Améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Les actions portent sur le soutien et l'accompagnement des élèves en difficulté, l'adaptation de l'environnement à ces élèves à profil particulier.

## 5. Projets (natation, sorties, spectacles, carnaval, kermesse...)

### Cycles natation

Le cycle natation avec la classe de M DORFFNER et Mme FREY a débuté ce lundi. La mairie a réussi à trouver un bus au dernier moment d'où la communication tardive aux parents. Avec le retour du protocole sanitaire au niveau 2, les élèves des 2 classes ne doivent plus être mélangés : cela est possible dans le bus, les vestiaires et dans l'eau si M Dorffner garde ses élèves ; nous ferons donc un test ce vendredi pour savoir si cela est gérable sur les 10 séances suivantes.

Mme BRAUN se rendra à la piscine de la Hardt avec ses élèves en février.

#### Conférences Interactives

Des conférences interactives en classe sont programmées en novembre :

-l'ABC du petit électricien pour les CP et les CE1-CE2 – l'eau c'est la vie pour les CE2-CM1 (jeudi 18 novembre).

-Léonard de Vinci et les grandes inventions le 19 novembre pour les CM1-CM2.

#### Travail avec la médiathèque

Le travail avec la médiathèque a repris. Comme chaque année, nous participerons aux prix des Incorruptibles avec la lecture de 5 à 7 livres suivant le niveau et un vote précédé d'un débat littéraire au mois de mai.

#### Le journal d'école

Un journal d'école est prévu et sa publication se fera sur le blog de l'école en fin d'année. [www.ec-hangenbieten.ac-strasbourg.fr](http://www.ec-hangenbieten.ac-strasbourg.fr)

#### Cycle basket

Les élèves des classes de Mme Braun et M. Jonas ont bénéficié d'un cycle basket en septembre-octobre, le jeudi après-midi animé par M. Damien Alison du club de basket de Holtzheim.

Un tournoi avec d'autres villages n'a pas pu être organisé à cause des mesures sanitaires encore en vigueur à ce moment là.

Le club de basket de Holtzheim a proposé aux élèves et à leurs parents d'assister à une rencontre de basket de leur équipe première évoluant en Nationale 2, le samedi 8 janvier 2022 à 20h. 67 tickets ont été demandés.

#### Animations Environnement

Des animations gratuites biodiversité ont été organisées par l'association le SAMU de l'Environnement. Les animations sur un format de 1h30 à 2h, se composent de différents ateliers et jeux ludiques autour de divers thèmes :

en classe de CP : les insectes (mardi 12 octobre)

en classe de CE1-CE2 : la qualité de l'air intérieur (mardi 16 novembre)

en classe de CE2-CM1 : l'eau potable (mardi 19 octobre)

en classe de CM1-CM2 : l'eau potable (vendredi 12 novembre)

Ces interventions étaient intéressantes mais les activités proposées n'étaient pas adaptées pour un début CP, de même pour le vocabulaire en classe de CE2-CM1.

#### Animation SNCF

M. Jean-Luc Poussin de la SNCF propose le mardi 16 novembre, l'après-midi (3h), une animation VOYAGEUR ET CITOYEN PREVENIR LES RISQUES FERROVIAIRES ET SENSIBILISER AUX COMPORTEMENTS CITOYENS.

#### Classes de découverte

Un projet classe multisports est lancé. Il concerne toutes les classes de l'école. Il se déroulera à Manigod, près de La Clusaz, du lundi 16 mai au vendredi 20 mai 2022.

Le coût total s'élève à 37 000 € soit 381€/enfant mais avec les subventions de la mairie (32,5€/enfant), de la coopérative scolaire (10€/enfant) et de l'APE (11000€), cela revient à 227€/élève.

Nous attendons l'accord de principe des parents pour finaliser le projet.

#### Spectacle de Noël

L'Eurométropole de Strasbourg nous offre un spectacle de Noël, le lundi 06 décembre à 10h15 au centre socioculturel de Hangenbieten. Le spectacle s'intitule 'Petites bulles de Noël'. C'est un parcours conté, joué et chanté pour les enfants à partir de 3 ans.

#### Sapin de Noël

Un grand sapin de Noël sera installé par la commune, dans le hall d'entrée de l'école.

### **6. Bilan financier de la coopérative scolaire**

Pour l'année scolaire 2020-2021 : entrées : 7 416 € - sorties : 6 736 € donc un excédent de 680 €.

Il y avait 4 815 € sur le compte de l'école à la rentrée.

### **7. Problèmes de nettoyage**

Depuis plusieurs mois, le nettoyage de l'école laisse à désirer que ce soit dans les classes mais aussi dans les sanitaires. M ULRICH explique que la mairie a signé un contrat avec cette entreprise et il court jusqu'en 2023. Il y a eu des échanges réguliers avec le directeur, le coach ; l'équipe de nettoyage a été changée mais il n'y pas d'amélioration. A cela s'ajoute un manque de personnel au niveau de la commune, ce qui rend difficile la mise en place d'une désinfection des tables et/ou poignées de porte à la pause de midi ou à la sortie des élèves.

### **8. Nomination de vérificateurs aux comptes de la coopérative scolaire**

M TAVERGNE et M METZGER se proposent comme vérificateurs des comptes pour l'année prochaine.

**La séance est levée à 19h00.**

**La secrétaire**

**Mme Esther FREY**



**Le directeur**

**M. Pierre JONAS**

